

# CSE SOBEM-SCAME

158 Grande rue 21410 Sainte Marie Sur Ouche  
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - cse@sobem-scame.fr

**SCAME**

Emis par : Mathilde Villier

N° Document : PV CSE28112024

Sainte Marie-Sur-Ouche, le 10 décembre 2024

---

## Compte-rendu de la réunion du Comité Social et Economique du 28 novembre 2024

---

**Présents :** Serge EXARE, Valentin PONGNIAN, Mathilde VILLIER et Jérôme ROUX, la médecine du travail par visio-conférence

### Ordre du jour :

- Situation économique
- Investissements
- Don du sang
- Questions salariés

#### **1) Situation économique**

La situation économique est toujours en baisse, 32% par rapport à 2023 et 19% par rapport à 2022. Un chômage partiel (activité partielle) dès janvier est envisagé si le carnet de commandes ne se remplit pas suffisamment en décembre et licenciement économique si cela perdure.

#### **2) Investissements**

650 000€ machines	50 000 € installations
140 000€ véhicules	

#### **3) Don du sang**

Merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de donner leur sang le mardi 22 octobre.

### Questions salariés :

- **Quelles sont les conditions concernant la mutuelle ? Est-il possible de la refuser lorsqu'elle est déjà souscrite autre part ?** *La mutuelle est obligatoire sauf si elle est déjà souscrite autre part. Dans ce cas, il faut faire parvenir une demande de dispense d'adhésion au régime « frais de santé ». Il s'agit d'une mutuelle familiale, peu importe le nombre de personnes dessus, le montant reste le même.*

## CSE SOBEM-SCAME

158 Grande rue 21410 Sainte Marie Sur Ouche

Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - cse@sobem-scame.fr

**SCAME**

- **Pourquoi préférer un sapin qui sera éclairé 1h par jour plutôt que quelques décos dans tous les ateliers et bureaux ?** *Il n'est pas interdit que chaque personne décor son espace de travail.*
- **Est-il possible d'avoir des tenues de travail ?** *Serge s'occupe de remettre les tenues adéquate aux personnes qui n'en n'ont pas.*
- **Que va devenir le bureau des ADV ?** *Le bureau sera réattribué à la direction.*
- **Pourquoi n'y a-t-il pas d'expéditions le 23 décembre ?** *Pendant le mois de décembre l'inventaire ne se déroule pas les vendredis matin comme d'habitude mais il se déroulera le lundi 23 décembre.*
- **Est-il possible de faire des rattrapages pour les personnes des bureaux pour les dates du 2,9 et 30 mai ?** *Compte tenu de la tendance économique pas de ratrapage pour l'année 2025 et il n'est pas dans la nature de l'entreprise de faire les « ponts ».*

Secrétaire du Comité Social et Economique



Serge EXARE  
Président du Comité Social et Economique

